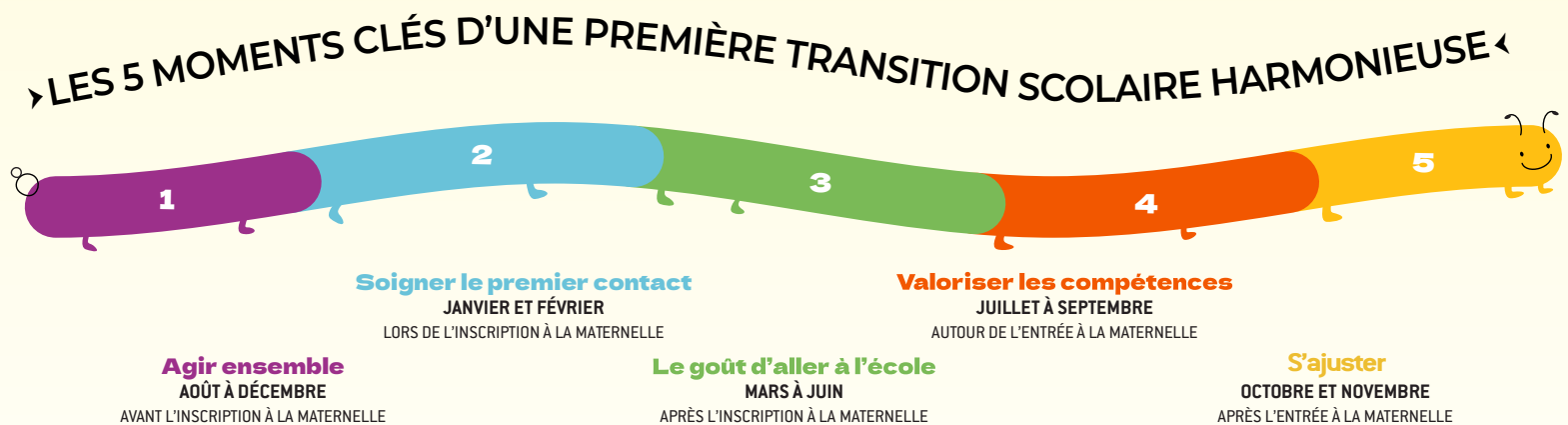


AGIR ENSEMBLE



Moment clé 1

Avant l'inscription à la maternelle

Août à décembre

Pour inscrire votre enfant, vous devez confirmer que votre domicile est situé dans le territoire de l'école.

- La meilleure façon d'identifier l'école qui correspond à votre enfant est de faire une recherche sur le site web de la CSSPI avec votre code postal. Ensuite, vous devrez demander un rendez-vous avant de vous présenter à l'école. **Si vous ne savez pas comment demander un rendez-vous, vous pouvez me contacter.**
- Si votre enfant ne fréquente pas la garderie, vous pouvez le motiver à participer à différentes activités offertes dans son quartier par les organismes communautaires.
- Vous devez vous assurer d'avoir le certificat de naissance original de votre enfant. Si vous ne l'avez pas en main, vous devez faire une demande: www.etatcivil.gouv.qc.ca ou en composant le **1-800-622-6232** des frais(\$) sont à prévoir.
- Il est souhaité que l'enfant assiste à l'inscription à l'école, car cela lui permettra d'avoir un premier contact avec l'école dans lequel il étudiera bientôt.
- L'entrée de l'enfant à l'école est un moment d'adaptation important pour lui et sa famille, c'est pourquoi il est essentiel de créer un environnement de confiance avec l'école. Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à les communiquer à l'école.

**N'oubliez pas qu'une bonne communication est la base
pour établir une relation de confiance.**

Si vous avez des questions ou des préoccupations, n'hésitez pas à me contacter:

Andrea Rodriguez

Agente de transition

petite enfance - maternelle Anjou

514 353-0265

transition1.anjou@aieumont.com